

BILAN DE L'AFFECTATION EN LYCEE

Contexte

L'affectation en lycée, gérée via l'application AFFELNET-LYCEE, porte sur l'entrée en :

- 2nde GT ou spécifique, 2nde professionnelle, 1^{ère} année de CAP dans les établissements publics et privés sous contrat du MEN, publics et privés agricoles, la CCI de Boulazac et le lycée maritime de Ciboure.
- 1^{ère} professionnelle et 1^{ère} technologique dans les établissements publics du MEN, publics et privés agricoles, la CCI de Boulazac.

Eléments de contexte de l'affectation 2024 :

→ *Au plan national, poursuite de la progression de la fréquence du recours au service en ligne affectation, permettant aux familles des élèves de 3^{ème} de saisir elles-mêmes les vœux d'affectation de leurs enfants en ligne.*

→ *Stabilité démographique des élèves de 3^{ème} des établissements publics à la rentrée 2023 : + 65 élèves de 3^{ème} MEN (soit + 0,2 %)*

Le réseau concerne 153 établissements publics, dont 5 EREA, 16 établissements agricoles et un établissement maritime.

Il concerne également 99 établissements privés sous contrat, parmi lesquels :

- 61 établissements relevant du MEN ;
- 38 relevant de l'enseignement agricole (dont 22 appartenant au réseau des maisons familiales et rurales MFR).

La procédure repose sur deux objectifs principaux :

- L'admission du plus grand nombre d'élèves au plus près de leur 1^{er} vœu ;
- L'utilisation optimale des capacités d'accueil de l'académie

Les candidats ont formulé leurs vœux pour des formations en établissements publics ou privés sous contrat. Tous les élèves pouvaient formuler jusqu'à 10 vœux pour les formations de l'académie de Bordeaux.

En complément, un 2nd tour d'affectation « AFFELNET LYCEE » était organisé début juillet, pour l'entrée dans la voie professionnelle post 3^{ème}. Un 3^{ème} tour d'affectation a été organisé début septembre, concernant les places disponibles dans les formations professionnelles post-3^e des établissements publics et privés de l'académie.

Bilan chiffré général

Au total, 58 847 candidats ont formulé des vœux via AFFELNET (hors vœux de recensement) dont 2 278 provenant d'une académie extérieure à l'académie de Bordeaux (3,9%)

Le 1^{er} tour d'affectation a permis à 53 302 candidats d'obtenir une proposition d'admission.

Les tours suivants ont permis d'affecter 1 092 candidats supplémentaires en voie professionnelle.

Affectation en 2^{nde} GT en lycée public MEN

→ 21 249 candidats ont demandé en 1^{er} vœu une affectation en 2^{nde} générale et technologique

→ 21 929 élèves ont été admis (+0,2 %)

- 17 916 candidats (81,7 %) en 2^{nde} GT (non contingentée) dans leur établissement de secteur ;
- 2 474 candidats (11,3 %) en 2^{nde} GT (non contingentée) en dérogation dans un établissement hors secteur ;
- 1 539 (7,0 %) dans une section de 2^{nde} GT contingentée.

Affectation dans la voie professionnelle post-3^{ème} en lycée public MEN (hors EREA)

Le poids des 2^{ndes} professionnelles par rapport aux CAP est stable dans l'académie. Il représente 77,3 % de l'offre de formation post-3^{ème}.

- **La demande d'affectation dans la voie professionnelle**

→ 9 435 places ont été gérées par l'application Affelnet Lycée

→ On dénombre 11 577 vœux 1 pour les formations de la voie professionnelle.

Formation d'accueil	Capacité d'accueil		Nbre candidats vœu 1		Taux attractivité	
	2024	Evol. 2023-2024	2024	Evol. 2023-2024	2024	Evol. 2023-2024
1ère année de CAP	2 144	+ 27	3 038	+ 262	1,42	+ 0,11
2nde professionnelle	7 291	+ 7	8 539	+ 88	1,17	+ 0,01
Total Voie Pro	9 435	+ 34	11 577	+ 350	1,23	+ 0,04

→ La demande en vœu 1 pour les formations professionnelles augmente sensiblement (+ 350 vœux 1 soit + 3,1 %)

→ Cette hausse se porte majoritairement sur les formations CAP (+ 262 vœux 1 soit + 9,4 %) tandis que la progression pour les 2^{ndes} professionnelles est plus modérée (+ 88 vœux 1 soit + 1,0 %)

- **L'admission dans la voie professionnelle**

→ Cette année, un pré-tour a été mis en place, ainsi qu'une sécurisation des affectations des élèves de 3^e candidats à la voie professionnelle.

Au total, 1 359 jeunes de 3^e non assurés d'une affectation dans la voie professionnelle au moment du pré-tour ont pu formuler des vœux complémentaires lors d'une seconde phase de saisie des vœux.

→ Au total, 10 109 affectations ont été prononcées en 2024 dans la voie professionnelle (+ 215 par rapport à 2023).

→ L'admission des élèves de 3^{ème} SEGPA demeure prioritaire : 93,0 % des élèves de SEGPA ayant participé au moins à l'un des 3 tours ont obtenu une affectation.

Affectation en 1^{re} professionnelle (en lycée public MEN)

7 338 places de 1^{re} professionnelle des LP publics de l'éducation nationale ont été gérées par l'application AFFELNET LYCEE, **7 045 élèves ont été admis dont 84,6 % sur leur 1^{er} vœu.**

→ Affectation des montants, redoublants et demandes de changement de spécialité

En 1^{er} vœu, il y a eu 5 520 demandes de montées pédagogiques de 2^{de} professionnelle (soit 68,0 % des 1^{ers} vœux en 1^{ère} professionnelle).

On dénombre également, parmi les candidats vœux 1 issus de 2^{de} professionnelle en établissement public MEN, 236 demandes de poursuite d'étude dans la même spécialité (ou la même famille de spécialité) mais avec changement d'établissement, et 314 demandes d'affectation en 1^{ère} pro avec changement de spécialité.

Sur les 236 candidats à une poursuite d'études dans la même spécialité (ou la même famille de métiers) avec changement d'établissement, 161 ont obtenu satisfaction (dont 129 sur leur vœu 1).

Les demandes de redoublement en 1^{ère} pro étaient peu nombreuses (21 candidats vœu 1).

→ Affectation des candidats dans le cadre des passerelles et des réorientations

- Le nombre de places vacantes dédié aux passerelles et aux mobilités, généré automatiquement après l'affectation des montants, est de 1286 places (soit 17,5 % des places disponibles en 1^{ère} professionnelle)
- Hausse sensible de la demande de passerelle pour les élèves issus de la voie générale et technologique (2^{de} GT et 1^{ère} GT) : + 11,7 % soit + 121 élèves. Le nombre des admis est en baisse (- 11,3 % soit - 41 élèves).
- Hausse de la demande des élèves de terminale CAP (+9 vœux 1 soit + 1,9 %) mais baisse du nombre des admis (-64 soit -23,2 %)

Affectation en 1^{re} technologique (en lycée public MEN)

L'affectation s'effectue sur la base de critères pédagogiques (notes) et d'une sectorisation (rapprochements entre établissements).

5 727 places de 1^{re} technologique dans les lycées publics de l'éducation nationale ont été gérées par l'application AFFELNET. Le nombre des candidats 1^{er} vœu a légèrement baissé (5 767 soit - 22). Le taux d'attractivité est de 1,01.

5 237 élèves ont été admis (-67), dont 90,1 % sur leur 1^{er} vœu.

En 2024, le nombre de candidats vœu 1 (- 22) et le nombre des admis (- 67) évoluent à la baisse. On observe toutefois quelques disparités selon les filières.

- Le nombre des candidats vœu 1 est en hausse en 1^{ère} STI2D (+63 soit + 5,1 %) et STL (+5 soit +1,5 %). Le nombre des admis est également en progression dans ces deux séries (+55 en 1^{ère} STI2D et +15 en STL).

- La demande en vœu 1 pour la série STMG recule sensiblement (-214 soit -6,6 %). Le nombre des affectés affiche également un recul marqué (-204 soit -7,2 %).

→ Affectation des candidats issus de 2^{de} GT

5 418 candidats de 2^{de} générale et technologique ont demandé en 1^{er} vœu une poursuite d'études en 1^{re} technologique (dont 1 937 avec changement d'établissement). **5 066 demandes ont pu être satisfaites** (dont 1 691 avec changement d'établissement), soit un taux de satisfaction de 93,5 % (87,3 % pour les changements d'établissement).

Les candidats non affectés par AFFELNET, faute de places, ont été positionnés en liste supplémentaire. Les situations ont ensuite été gérées par les DSDEN.

→ Affectation des candidats issus de la voie professionnelle

La demande de passerelles pour les élèves issus de voie professionnelle (2nde pro, 1^{re} pro, terminale CAP) est en baisse par rapport à 2023. On compte ainsi **129 candidats 1^{er} vœu** (151 en 2023) et seulement 14 élèves admis (59 en 2023).